

APPEL À CANDIDATURES

Bourses de mobilité

Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées*

*Dégénérescences lobaires fronto-temporales (DLFT), maladie à corps de Lewy, troubles neurocognitifs d'origine vasculaire ou mixte

Bourses allant jusqu'à 1 500€

Il est recommandé aux candidats de lire attentivement le présent document avant de soumettre leur projet.

Soumission des candidatures :

Toute l'année

Pour tout renseignement : recherche@francealzheimer.org / 01 42 97 48 91

www.francealzheimer.org

1. Objectif

France Alzheimer et maladies apparentées souhaite soutenir le développement en France d'une recherche dynamique et innovante, aboutissant à des progrès rapides et concrets pour les malades et leurs proches. Une étape essentielle de la recherche consiste à partager les résultats des travaux conduits au sein de chaque équipe lors de manifestations scientifiques réunissant les acteurs du domaine.

C'est dans ce but que France Alzheimer met en place un appel à candidatures pour permettre à de jeunes chercheurs et de jeunes médecins de présenter leurs travaux de recherche lors de manifestations scientifiques dédiées à la maladie d'Alzheimer et/ou aux maladies apparentées (dégénérescences lobaires fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, troubles neurocognitifs d'origine vasculaire ou mixte). Ces événements peuvent relever de tous les domaines et disciplines scientifiques, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique, en passant par les sciences humaines et sociales et l'épidémiologie.

2. Nature du soutien

Le soutien apporté aux lauréats prend la forme d'une bourse financière d'un montant maximal de 1 500 € pour une communication orale et de 1 000 € pour une communication affichée. Cette bourse peut couvrir des frais d'inscription, de transport, d'hébergement et/ou de restauration.

En revanche, elle ne peut pas couvrir des frais de personnel ou de gestion.

3. Processus de sélection

L'appel à candidatures de France Alzheimer et maladies apparentées pour l'obtention d'une bourse de mobilité est ouvert toute l'année.

Toute candidature doit être soumise en complétant le dossier-type disponible au téléchargement sur le site Internet de France Alzheimer. Une fois complété, le dossier doit être envoyé par mail à recherche@francealzheimer.org. Ce dossier devra être accompagné du CV du candidat, du programme de l'événement (dans sa version la plus actualisée). Un message de confirmation attestera de la bonne réception du dossier complet.

Les critères d'éligibilité sont ainsi définis :

- La candidature doit être déposée au plus tard trois mois avant la date de début de l'événement ;
- L'événement doit être consacré principalement à la maladie d'Alzheimer et/ou aux maladies apparentées (dégénérescences lobaires fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, troubles neurocognitifs d'origine vasculaire ou mixte) ;
- L'événement doit être ouvert à la communauté scientifique et/ou médicale (sont exclus les événements du type « écoles d'été » ou « workshops », ainsi que les séminaires réunissant une équipe ou un consortium) ;

- L'évènement doit avoir une portée internationale, et peut avoir lieu en France ou à l'étranger ;
- Le·la candidat·e doit attester de l'acceptation de son abstract pour une présentation orale ou un poster par les organisateurs de l'évènement ;
- Le·la candidat·e doit être âgé·e de moins de 40 ans au moment du dépôt de la candidature.
- Le·la candidat·e ne doit pas avoir reçu de bourse de mobilité dans l'année en cours.

La sélection des manifestations lauréates est effectuée par des membres du Conseil scientifique de France Alzheimer, dont la composition est indiquée en annexe. Parmi les critères de sélection retenus figurent la qualité scientifique des travaux présentés et les retombées attendues par le·la candidat·e concernant la suite de sa carrière professionnelle.

4. Mise en place du financement

Suite à l'examen du dossier de candidature, chaque candidat·e recevra une lettre de notification mentionnant le montant de la bourse allouée. Cette bourse est versée sur validation d'une note de frais qui devra être transmise par mail au service Études et recherche de France Alzheimer à l'issue de la manifestation. La note de frais devra être accompagnée de toutes les pièces justificatives afférentes aux dépenses dont le remboursement est demandé. Le remboursement s'effectuera par chèque ou virement bancaire.

5. Engagement du candidat

Lors de sa communication affichée ou orale :

Le·la candidat·e s'engage à faire figurer le logo « France Alzheimer et maladies apparentées » dans la partie Remerciements.

À l'issue de l'évènement :

Le·la candidat·e s'engage à transmettre à France Alzheimer une copie de sa communication affichée ou orale au format PDF.

Le·la candidat·e s'engage à envoyer une photo le·la présentant devant son poster ou durant sa communication. Cette image pourra être utilisée à des fins de communication par l'association.

Pour tout renseignement : recherche@francealzheimer.org / 01 42 97 48 91